

Les thermes romains : magie des lieux, magie de l'eau

Autor(en): **May Castella, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **23 (2008)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les thermes romains: magie des lieux, magie de l'eau

Par Catherine May Castella

L'eau, partout, qui bruisse et goutte, l'écho des voix sous les voûtes, le jour qui joue avec la pierre et sur les parois, la vapeur dense qui perle: lorsque l'on évoque les thermes antiques, viennent à l'esprit des images empreintes d'une atmosphère particulière, suggérées par tous les vestiges que l'Antiquité romaine a laissés derrière elle et dont la visite prête à la rêverie.

Rome, thermes de Dioclétien (restitution écorchée de E. Paulin): La majesté des bains impériaux n'a pas manqué d'attiser l'imagination des peintres académiques du 19^e siècle, qui en ont fait des reconstitutions souvent grandiloquentes.



La culture thermale s'inscrit dans une très ancienne tradition, puisque la pratique est attestée dans l'est du bassin méditerranéen plusieurs millénaires avant notre ère: vers 2000 avant notre ère, le palais crétois de Cnossos était ainsi déjà équipé de bains lustraux et de latrines. Ces premiers aménagements, privés, restaient toutefois réservés à une élite.

Dans la Grèce classique, les thermes, indissociables du gymnase, ont connu un succès croissant, offrant après l'effort sportif un cadre propice à la détente, à la discussion, aux échanges philosophiques ou aux relations d'affaires.

A l'époque romaine

Ce sont cependant les Romains qui ont développé le concept architectural et démocratisé la pratique: les premiers thermes publics sont apparus à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et se sont ensuite répandus dans tout l'Empire, financés par l'empereur ou par des notables évergètes.

Tous les Romains se rendaient aux bains, sans distinction de classe sociale. Généralement gratuits, ces établissements étaient accessibles aux hommes comme aux femmes, mais n'étaient pas mixtes: soit les installations étaient doublées, soit un horaire alterné était mis en place afin de permettre l'accès à chaque sexe.

Fréquentés pour l'hygiène corporelle et les soins complets du corps, les thermes avaient aussi une fonction sociale importante: on ne faisait pas que de s'y laver, on y devisait, on y faisait du sport, on pouvait en fréquenter les bibliothèques, y traiter

des affaires, s'y restaurer, y consulter des médecins.

Le principe de base des thermes est une circulation à travers différentes salles à des températures différentes. Une fois dévêtu au vestiaire (*apodyterium*), on passait dans une salle tiède (*tepidarium*), puis parfois, dans des espaces sudatoires (*sudatorium* et *laconicum*). Après s'être raclé la peau pour la débarrasser de la sueur, on pénétrait dans les bains chauds (*caldarium*). On passait ensuite dans une salle tiède, puis froide (*frigidarium*). On pouvait achever le parcours avec des massages ou une épilation. Aux salles proprement thermales s'ajoutaient, selon l'ampleur du complexe, une palestre (espace réservé au sport), une piscine (*natatio*), des jardins, parfois même des salles de spectacle ainsi que des bibliothèques.

Le luxe de ces lieux d'exception n'a pas manqué d'inspirer les poètes de l'époque, à l'image de Martial, qui en a si bien chanté la magie:

«Si tu ne te baignes dans les thermes élégants d'Etruscus, tu mourras dans ta crasse, Oppianus. Jamais ondes ne te flatteront davantage. (...) Les marbres du Taygète y déploient leur verte couleur; on y admire l'éclat divers que répandent à l'envi les roches telles qu'on n'en arracha jamais des flancs des monts phrygiens, des antres profonds de la Libye; l'épaisse onyx y aspire une chaleur sèche, et les ophites s'y pénètrent d'un feu tempéré. Si les usages des Lacédémoniens te plaisent, tu peux, satisfait d'une vaporisation légère, te plonger dans l'onde Vierge, ou dans celle d'Ancus Martius, si limpide,

si transparente, que la présence de l'eau s'y fait soupçonner à peine, et que l'on croirait voir briller à nu le marbre de Lygdos.»

Martial, Epigrammes, livre VI, 42. A Oppianus, sur les thermes d'Etruscus. Traduction: Ph. Remacle.

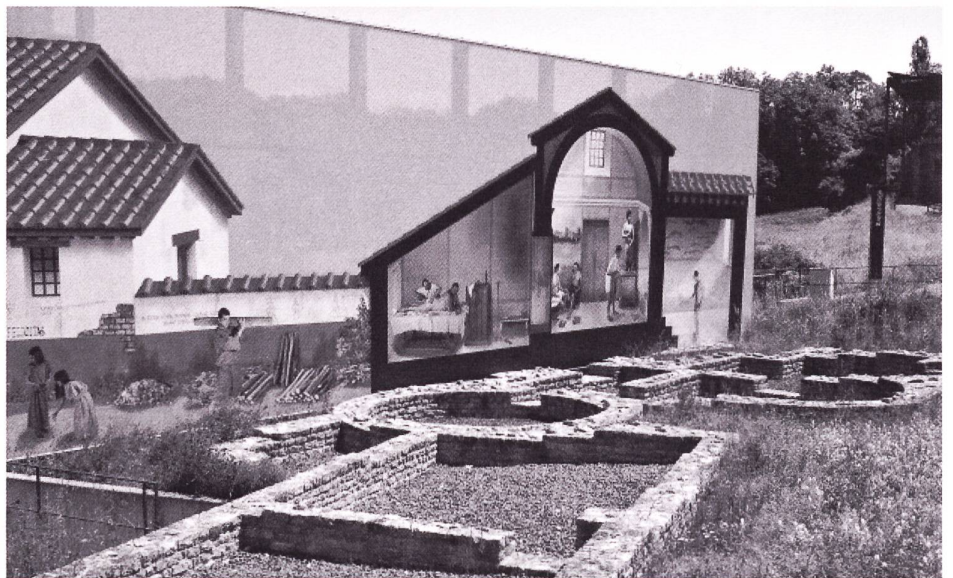
Les thermes en Suisse romaine

Les centres urbains du territoire helvète disposaient tous de thermes publics: que ce soit à Nyon, Avenches, Martigny ou Augst, un, voire plusieurs complexes thermaux offraient à la population tous les aménagements nécessaires au parcours traditionnel du bain. Les thermes tibériens de l'insula 19, à Avenches, sont parmi les plus anciens attestés dans les provinces nord-occidentales de l'Empire, où ce type d'édifice n'apparaît guère avant le règne de Claude. Dans la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère, deux nouveaux établissements ont été construits dans la capitale des Helvètes, et on ne peut exclure l'existence d'autres ensembles publics, inconnus à ce jour. La colonie d'Augst disposait également de trois complexes thermaux publics, construits entre le 1^{er} et la fin du 3^e siècle de notre ère.

Les agglomérations secondaires (Lousonna, Berne, Massongex) devaient probablement toutes disposer de thermes publics, même si le hasard des fouilles n'a pas toujours permis d'en attester la présence. Cité thermale de nos jours encore, Baden – l'antique *Aquae Helveticae* –, qui exploita dès le 1^{er} siècle de notre ère une source chaude, en est l'exemple par excellence.

Pour ce qui est des bains privés, seules les classes aisées y avaient accès: c'est

Thermes de Augusta Raurica: A l'arrière-plan des ruines restaurées de ce petit complexe semi-public, une reconstitution en perspective donne à voir l'intérieur des pièces.



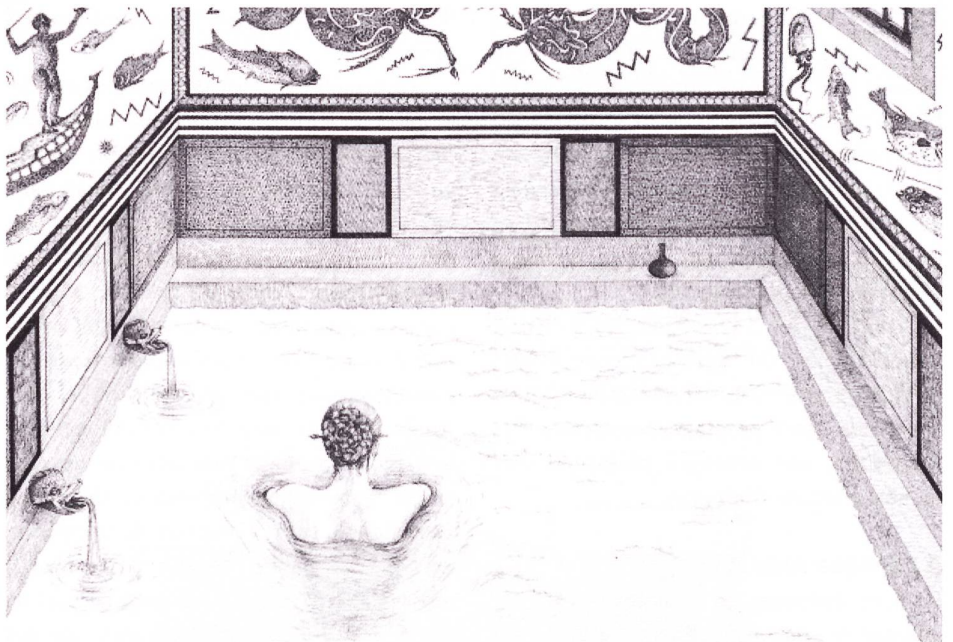
donc principalement dans les villae rusticae, riches établissements ruraux, que l'on rencontre de tels aménagements (Vallon, Orbe, Pully, Neftenbach, Boécourt), de même que dans certaines luxueuses domus et villae suburbaines (Augst, Avenches, Lousonna).

La renaissance du thermalisme

Après l'âge d'or romain, l'hygiène a connu un net recul en Europe occidentale et le thermalisme est entré en hibernation pour plusieurs siècles. Tandis que l'art du bain trouvait un nouvel essor dans la culture islamique dès le tournant du premier millénaire, il faut attendre le 19^e siècle pour assister à sa renaissance en France, en Allemagne en Italie ou en Suisse. Associant thermalisme, hôtels, salles de bal et casinos, de vastes et luxueux complexes essaient alors, portant loin à la ronde la réputation des villes d'eaux comme Baden-Baden, Thonon-les-Bains, Vittel ou Vichy. Mais après la Seconde guerre mondiale, ce thermalisme devenu suranné, auquel est associé une forte connotation médicale, connaît un nouveau déclin.

Alors qu'on aurait pu le croire définitivement tombé en désuétude, le monde du bain connaît cependant depuis quelques années un regain spectaculaire. Et le lyrisme avec lequel on vante les spas et leur luxe élégant n'a rien à envier à celui des poètes latins, à l'image de la page d'accueil internet de bains réputés du Chablais vaudois:

«Profitez des bienfaits de l'eau thermale la plus chaude de Suisse. Une piscine intérieure et deux bassins extérieurs procu-



Thermes de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Les bains étaient divisés en deux ensembles distincts. Le premier servait probablement à un usage privé et quotidien. Le second, avec sa palestres et sa piscine, beaucoup plus grand (environ 650 m²), était destiné à des séances thermales d'apparat organisées pour des invités ou des amis.

rent un plaisir magique en hiver comme en été. Une véritable oasis de bien-être s'offre à vous, à découvrir dans une atmosphère empreinte de calme et de bien-être. De nuit, avec ses illuminations, le grand bassin extérieur de plus de 1000 m² d'eau thermale donne au site une ambiance féérique.»

Ou quand la magie des thermes continue d'opérer, millénaire après millénaire...

Avenches, insula 29. Thermes d'En Perruet. Vue du tepidarium en cours de restauration.

Avenches, thermes de l'insula 19. La piscine à abside de l'époque tibérienne, dont le fond était revêtu d'un opus spicatum dans un état de conservation exceptionnel, est surmontée par des structures en lien avec les phases postérieures des bains.



Resümee

Von den beeindruckenden Badeanlagen des Caracalla in Rom, bis zu den intimen, kleinen Bädern in Herculaneum – die römischen Thermen haben spätere Generationen stets fasziniert. Eine Badekultur ist bereits im 4. Jahrtausend vor Christus in Mesopotamien belegt, seit dem 2. Jahrtausend auch im östlichen Mittelmeerraum. Im klassischen Griechenland fanden Bäder im Zusammenhang mit der sportlichen Ertüchtigung immer grössere Verbreitung. Die Römer schliesslich haben um die Zeitenwende das architektonische Konzept der Thermen entwickelt und erste öffentliche Bäder eingerichtet.

Errichtet wurden diese Anlagen mit Geldern des Kaisers, betrieben wurden sie durch Steuern. Alle Bevölkerungsteile, ohne Unterschied, besuchten die Bäder, die meistens kostenlos waren. Sie standen Männern wie Frauen offen, waren aber nicht gemischt, sondern hatten alternierende Öffnungszeiten. Neben der Hygiene hatten die Thermen auch eine wichtige soziale Funktion als Treffpunkte und Orte der Musse. Prinzipiell bestand der Badbesuch aus einem Zyklus durch Bassins mit Wasser von jeweils unterschiedlicher Temperatur (tepidarium – sudatorium – caldarium – frigidarium).

Auf helvetischem Gebiet besaßen alle Hauptorte öffentliche Bäder: Nyon, Avenches, Martigny, Augst. Meist bescheidener als die Anlagen Roms, besaßen sie doch alle notwendigen Einrichtungen. Die ältesten Thermen der nordwestlichen Provinzen des Reichs wurden in Avenches (Insula 19) ausgegraben; hier entstanden im Lauf der Zeit noch weitere Anlagen. In Augst wurden bislang drei Thermenkomplexe entdeckt, die ins 1. bis 3. Jahrhundert nach Christus datiert werden. Im Privatbereich finden sich Bäder nur in Häusern von Wohlhabenden, vor allem in den villae rusticae.

Im 18. und 19. Jahrhundert und vor allem mit der gegenwärtigen Wellnesswelle erleben Badeanlagen nach römischem Vorbild eine Renaissance.